

Démographie et mouvements de la population



Deux départements français et deux cantons suisses : quatre territoires où résident 2 158 000 habitants (1999). Cette population est équivalente à 38 % de celle de la région Rhône-Alpes et à 30 % de celle de la Suisse.

Ces quatre territoires se caractérisent par leur attractivité. Certes, entre 1990 et 1999, les apports migratoires se sont ralentis; certaines années, il y a même plus de départs que d'arrivées. Mais, pour l'ensemble de la période, côté français, les nouveaux arrivants sont au nombre de 224 600; autrement dit, 20 % de la population des deux départements s'y est installée depuis 1990, contre 10 % pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes. Côté suisse, dans le même laps de temps, on a enregistré 420 200 arrivées pour les deux cantons; nettement supérieures aux départs, elles ont abouti à une augmentation de la population de 7 % sur la période considérée.

Ces apports migratoires contribuent à freiner le vieillissement de la population. Dans les quatre territoires considérés ensemble, les soixante ans ou plus sont relativement moins nombreux qu'en France ou dans la région Rhône-Alpes, ou encore qu'en Suisse.

Au regard de la croissance démographique, des disparités régionales apparaissent nettement : plusieurs pôles émaillent chacun des territoires et, dans l'orbite du canton de Genève, des communes connaissent des taux d'accroissement démographique particulièrement élevés.

Population et mouvements de population - chiffres clefs

	Ain	Haute-Savoie	Genève	Vaud	Ensemble
Population au début 1999	515 270	631 679	403 022	607 879	2 157 850
Part dans l'ensemble des quatre territoires, en %	23,9	29,3	18,7	28,2	100,0
Accroissement total 1990-1999	44 251	63 393	23 211	45 191	176 046
- dû au solde naturel	19 700	36 136	11 720	20 028	87 584
- dû au solde migratoire	24 551	27 257	11 491	25 163	88 462
Accroissement total 1990-1999, en %	9,4	11,1	6,1	8,0	8,9
Accroissement annuel moyen total 1990-1999	4 917	7 044	2 579	5 021	19 561
Taux d'accroissement annuel moyen en %, 1990-1999	1,00	1,18	0,66	0,86	0,95
- dû au mouvement naturel	0,45	0,67	0,33	0,38	0,47
- dû au solde migratoire	0,56	0,51	0,33	0,48	0,48
Taux de natalité 1990-1999, en ‰	12,6	13,8	11,8	13,0	12,9
Taux de mortalité 1990-1999, en ‰	8,1	7,1	9,0	9,3	8,3
Population selon l'âge, au début 1999, en %	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
- moins de 20 ans	26,9	26,1	21,7	23,2	24,6
- de 20 à 39 ans	27,4	28,9	30,9	29,5	29,1
- de 40 à 59 ans	26,8	27,4	28,2	26,9	27,3
- 60 ans ou plus	18,9	17,6	19,2	20,3	19,9
Habitants au km² au début 1999	89	144	1 643	215	163

Entre 1990-1999,
en moyenne,
presque 5 000 personnes
de plus par an

En 1999, la population résidente s'élève à 515 270 personnes. Le département représente à peine 1 % de la population française, 9 % de la population de la région Rhône-Alpes et 24 % de l'ensemble des quatre territoires observés ici.

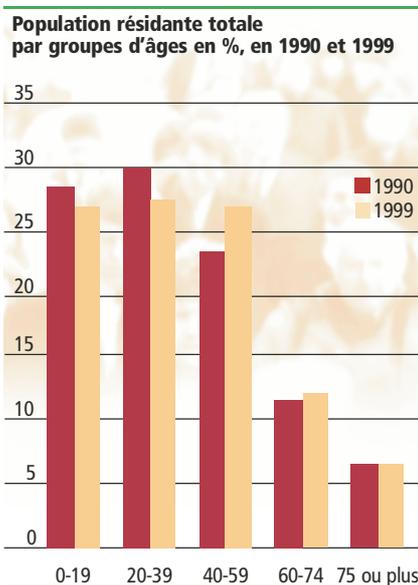
Depuis 1990, la population de l'Ain a augmenté de 44 251 personnes, soit de 9 %. Cela représente en moyenne une hausse de 4 917 personnes par année. En termes relatifs, c'est un gain de 10 personnes pour mille habitants par an. Du point de vue de la croissance démographique, l'Ain est le sixième département de l'hexagone et le deuxième de la région Rhône-Alpes. Comparée à celle des périodes antérieures, cette croissance s'est ralentie (+ 15 personnes pour mille habitants entre 1982 et 1990 ou entre 1975 et 1982). En termes de croissance démographique, le département de l'Ain occupe aussi le deuxième rang parmi les quatre territoires considérés, juste derrière la Haute-Savoie.

L'accroissement migratoire (+ 5,6 pour mille en moyenne annuelle entre 1990 et 1999) a contribué d'une façon importante à la croissance démographique du département. D'après le dernier recensement, un habitant sur cinq résidait en dehors du département en 1999. Toutefois, en matière de migrations, il y a eu des périodes plus fastes : entre 1982 et 1990, le taux de variation annuel moyen dû au solde migratoire a atteint 10,9 pour mille habitants.

L'apport de l'accroissement naturel est plus faible (+ 4,5 pour mille en moyenne annuelle entre 1990 et 1999). Il s'est aussi un peu amoindri par rapport à la période précédente (+ 4,8 pour mille entre 1982 et 1990).

Les plus de quarante ans
prennent davantage
d'importance

Depuis 1990, des catégories comme celles de quarante-cinq à cinquante-quatre ans connaissent de forts accroissements, de même que certaines catégories d'âges élevés. Au total, les quarante ans ou plus se renforcent au détriment des autres : entre 1990 et 1999, ils passent de 41 % à 46 %; dans le même temps, la part des moins de vingt ans passe de 29 % en 1990 à 27 % et celle des vingt-cinq à trente-neuf ans de 23 à 22 %. Une évolution particulière : les vingt à vingt-quatre ans reculent de 16 % (- 5 300 personnes environ); étudiants en majorité, ils ont tendance à s'installer dans les villes universitaires des départements voisins.



Ressortissants de l'UE selon la nationalité, dans l'Ain, en 1999

	soit en %	
Portugal	5 665	35,6
Italie	3 135	19,7
Espagne	2 087	13,1
Royaume-Uni	1 937	12,2
Allemagne	1 124	7,1
Belgique	700	4,4
Pays-Bas	525	3,3
Danemark	154	1,0
Irlande	142	0,9
Autriche	133	0,8
Finlande	133	0,8
Grèce	97	0,6
Norvège	60	0,4
Luxembourg	16	0,1
Ensemble	15 908	100,0

Le territoire est loin d'être égal au regard de la croissance de la population. Dans des régions comme le nord de la Bresse et le Bugey, la population diminue ou stagne, et vieillit. Dans plusieurs de leurs communes, les personnes de soixante ans ou plus représentent un habitant sur quatre, voire un sur trois. Au contraire, dans la région des Dombes, le sud de la Bresse, le bassin d'Oyonnax et le pays de Gex, la population croît et moins d'un habitant sur cinq, voire un sur six, est âgé d'au moins soixante ans.

Entre 1990 et 1999, presque 112 000 personnes se sont installées dans l'Ain. Elles représentent 22 % de la population. Parmi elles, 46 % viennent d'un autre département de la région Rhône-Alpes et 13 % de l'étranger. Comme dans la plupart des départements, ce sont essentiellement des jeunes, plus mobiles que leurs aînés : près des trois quarts ont, en 1999, moins de quarante ans.

En 1999, la population étrangère représente 8 % de la population totale de l'Ain (7 % en Rhône-Alpes et 6 % en France). Parmi les étrangers, la part des ressortissants de l'UE s'élève à 39 %, une part également très voisine de celle de Rhône-Alpes (36 %) et de la France (37 %). Depuis 1990, leur nombre a baissé (- 885, soit - 5 %), avec le départ des Espagnols, des Italiens et des Portugais. Les accroissements les plus forts concernent les Belges (+ 260), les Allemands (+ 240) et les Britanniques (+ 221).

Des pôles de croissance démographique et des zones en recul

Les nouveaux arrivants

Les étrangers

Et les Suisses ?

Population d'origine suisse résidant dans l'Ain, en 1999

Total	4 282
Soit en % de la population totale	0,8
Répartition par groupes d'âges, en %	100,0
- moins de 20 ans	19,9
- 20 à 59 ans	55,7
- 60 ans et plus	24,4

Sur 4 282 Suisses ayant déclaré au recensement 1999 qu'ils avaient une résidence dans l'Ain, 71 % résident dans 14 communes :

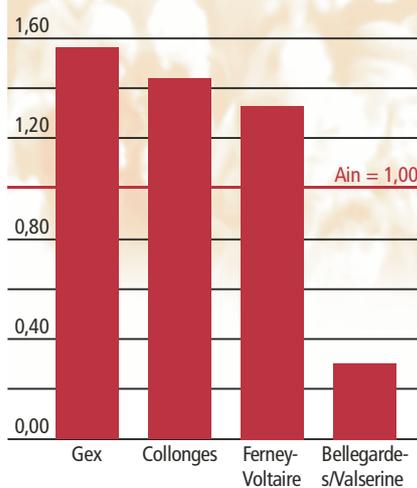
Saint-Genis-Pouilly
Divonne-les-Bains
Thoiry
Gex
Prévessin-Moëns
Ferney-Voltaire
Cessy
Challex
Ornex
Sergy
Versonnex
Crozet
Péron
Ségny

Les ménages dans l'Ain en 1999

Total	199 063
--------------	----------------

Nombre de ceux dont la personne de référence est de **nationalité suisse** : 1 872, soit 0,9 %

Taux d'accroissement annuel moyen de la population en %, dans certains cantons, 1990 - 1999





Haute-Savoie

Entre 1990-1999,
en moyenne,
7 000 personnes
de plus par an

En 1999, la population résidante s'élève à 631 679 personnes. Le département représente 2 % de la population française et 11 % de la population de la région Rhône-Alpes. Parmi les quatre territoires observés ici, c'est le plus peuplé, avec 29 % de la population de l'ensemble.

Depuis 1990, la population a augmenté de 63 393 personnes, soit de 11 %. Cela représente, en moyenne, un gain de 7 044 personnes par année ou encore, en termes relatifs, un taux d'accroissement de 12 personnes pour mille habitants par an. Ce taux d'accroissement est le plus fort des quatre territoires considérés ici. Dans le classement français, la Haute-Savoie se place au troisième rang des départements et, en région Rhône-Alpes, au premier. Toutefois, le rythme de la croissance démographique a ralenti par rapport à la décennie précédente (18 pour mille entre 1982 et 1990, et 14 entre 1975 et 1982).

A la différence de l'Ain, l'accroissement naturel élevé, en relation avec une population relativement jeune, a contribué pour la plus grande part à l'essor démographique de la Haute-Savoie. L'excédent des naissances sur les décès (solde naturel) est le plus fort de la région Rhône-Alpes (+ 6,7 pour mille en moyenne annuelle entre 1990 et 1999) et il n'a guère varié depuis le début des années quatre-vingt.

En revanche, entre 1990 et 1999, l'accroissement migratoire net (+ 5,1 pour mille en moyenne annuelle) est plus faible et, comparativement aux années quatre-vingt, il a notablement diminué (+ 10,9 pour mille entre 1982 et 1990). Toutefois, un Savoyard sur cinq s'est installé dans le département depuis 1990.

Sur 10 894 Suisses ayant déclaré au recensement 1999 qu'ils avaient une résidence en Haute-Savoie, 45% résident dans 17 communes :

Saint-Julien-en-Genevois
Gaillard
Veigy-Foncenex
Annemasse
Collonges-sous-Salève
Viry
Thonon-les-Bains
Ambilly
Ville-la-Grand
Douvaine
Valleiry
Vétraz-Monthoux
Reignier
Cranves-Sales
Sciez
Chens-sur-Léman
Messery

Taux d'accroissement annuel moyen de la population en %, en Haute-Savoie, 1990-1999

	Taux global	Taux dû au solde naturel	Taux dû au solde migratoire
Ensemble du département	1,18	0,67	0,51
dont canton de			
Cruseilles	2,50	0,69	1,81
Thorens-Glières	2,28	0,74	1,54
La Roche-sur-Foron	2,28	0,75	1,53
Saint-Jeoire	2,08	0,76	1,32
Thonon-les-Bains-Ouest	2,03	0,56	1,48
Boège	1,93	0,63	1,30
Reignier	1,92	0,48	1,44
Saint-Julien-en-Genevois	1,78	0,68	1,10
Douvaine	1,62	0,57	1,04
Seyssel	1,55	0,17	1,39
Frangy	1,54	0,52	1,02
Bonneville	1,52	0,83	0,69
Thonon-les-Bains-Est	1,00	0,56	0,43
Annemasse-Sud	1,00	0,63	0,37
Evian-les-Bains	0,97	0,57	0,40
Annemasse-Nord	0,71	0,45	0,26
Thonon-les-Bains (commune)	0,20	0,38	-0,18
Annemasse (commune)	-0,17	0,96	-1,13

Comme dans l'Ain, la population de la Haute- Savoie a tendance à vieillir. Des catégories d'âges telles que celles entre quarante-cinq et soixante ans s'accroissent fortement, tout comme les septuagénaires ou ceux de plus de quatre-vingt-cinq ans. En définitive, les quarante ans ou plus représentent maintenant 45 % de la population, contre 40 % en 1990. La part des moins de vingt ans s'amointrit (28 % en 1990, 21 % en 1999), comme celle des vingt-cinq à quarante ans (25 % en 1990, 24 % en 1999). Même évolution que dans l'Ain pour les jeunes de vingt à vingt-quatre ans : leur nombre baisse de 20 % entre 1990 et 1999; cette catégorie correspond aux classes creuses de la fin des années soixante-dix; toutefois, ils sont nombreux à quitter le département afin de poursuivre des études supérieures.

L'accroissement naturel est assez bien réparti sur l'ensemble du territoire du département. Finalement, dans tous les cantons, le taux de variation du solde naturel est positif. En revanche, des disparités dans les flux migratoires engendrent des différences sensibles. Du côté des zones de croissance se trouvent, par exemple, l'Albanais, le Sud du Genevois, l'Ouest du Chablais et du Faucigny; en revanche, les régions de Faverges, d'Evian-les-Bains, les vallées de la Dranse et d'Abondance sont en repli; entre les deux : les régions de Seyssel et de Frangy, les abords du lac d'Annecy, les vallées de Thônes et du Giffre.

Entre 1990 et 1999, presque 113 000 personnes se sont installées dans le département, soit 18 % de la population. Un quart d'entre elles vient d'un autre département de la région Rhône-Alpes et 17 % de l'étranger. Ce sont, pour la plupart, des jeunes : les trois quarts ont, en 1999, moins de quarante ans.

En 1999, la population étrangère représente 7 % de la population résidant en Haute-Savoie, comme en Rhône-Alpes et en France. Parmi ces étrangers, la part des ressortissants de l'UE s'élève à 38 %, guère plus qu'en Rhône-Alpes et que dans l'ensemble de la France. Depuis 1990, leur nombre a diminué (- 1 451, soit - 8 %), avec le départ des Espagnols, des Italiens et des Portugais. Les accroissements les plus forts concernent les Britanniques (+ 377), les Belges (+ 215) et les Allemands (+ 162).

Les plus de quarante ans prennent davantage d'importance

Des pôles de croissance démographique et des zones en recul

Les nouveaux arrivants

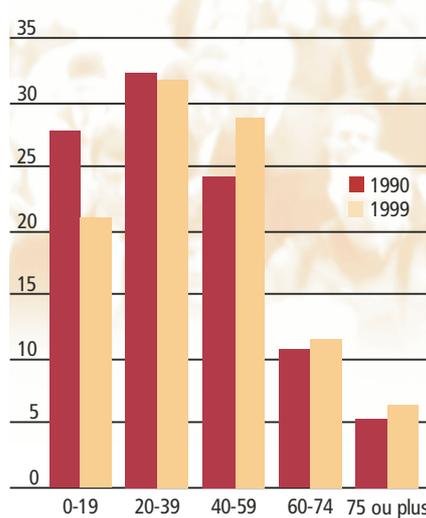
Les étrangers

Et les Suisses ?

Ressortissants de l'UE selon la nationalité, en Haute-Savoie, en 1999

		soit en %
Italie	6 454	36,3
Portugal	5 536	31,1
Espagne	2 438	13,7
Royaume-Uni	1 237	7,0
Belgique	691	3,9
Allemagne	678	3,8
Pays-Bas	363	2,0
Danemark	94	0,5
Autriche	77	0,4
Irlande	68	0,4
Grèce	65	0,4
Finlande	31	0,2
Norvège	30	0,2
Luxembourg	11	0,1
Ensemble	17 773	100,0

Population résidante totale par groupes d'âges, en %, en 1990 et 1999



Les ménages en Haute-Savoie, en 1999

Total 253 813

Nombre des ménages dont la personne de référence est de **nationalité suisse** : 4 661, soit 1,8 %

Population d'origine suisse résidant en Haute-Savoie, en 1999

Total 10 894

Soit en % dans la population totale 1,7

Répartition par groupes d'âges, en % 100,0

- moins de 20 ans 21,0

- 20 à 59 ans 56,7

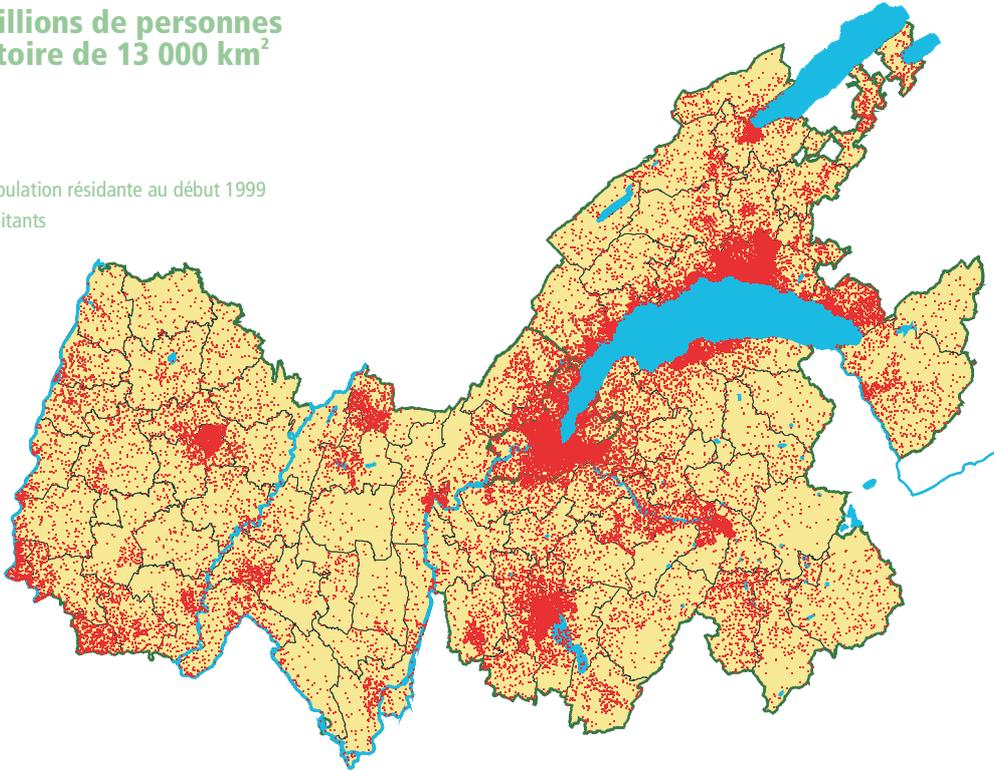
- 60 ans et plus 22,3



Plus de 2 millions de personnes sur un territoire de 13 000 km²

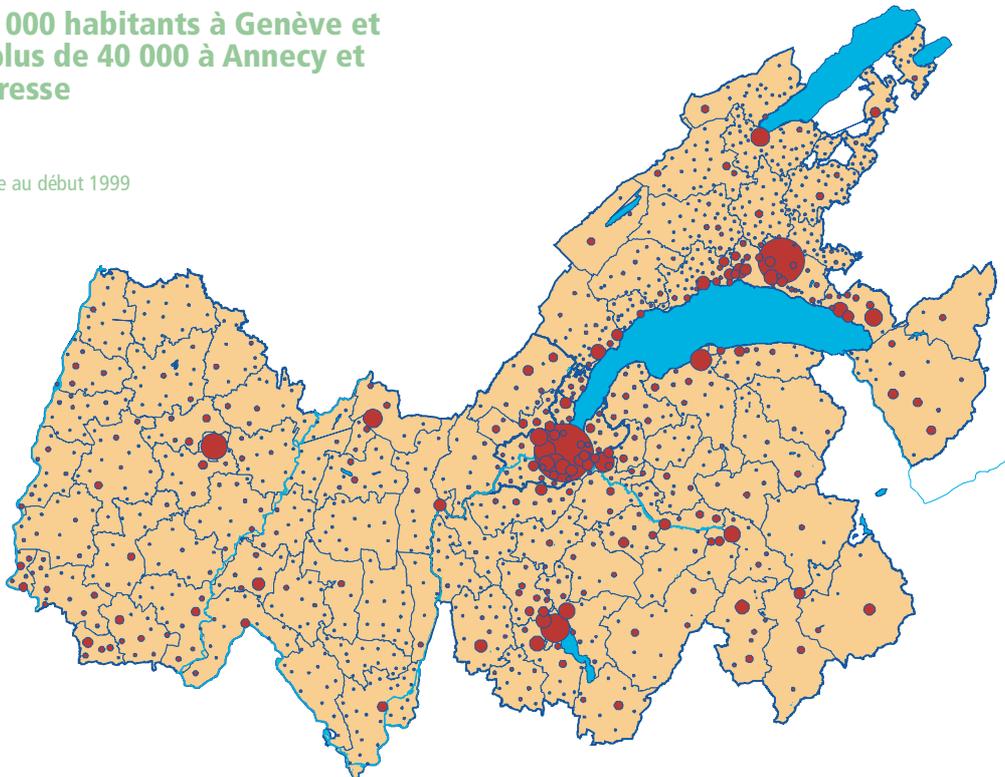
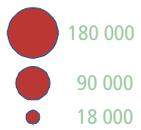
Répartition de la population résidente au début 1999

1 Point = 50 habitants



Plus de 100 000 habitants à Genève et Lausanne, plus de 40 000 à Annecy et Bourg-en-Bresse

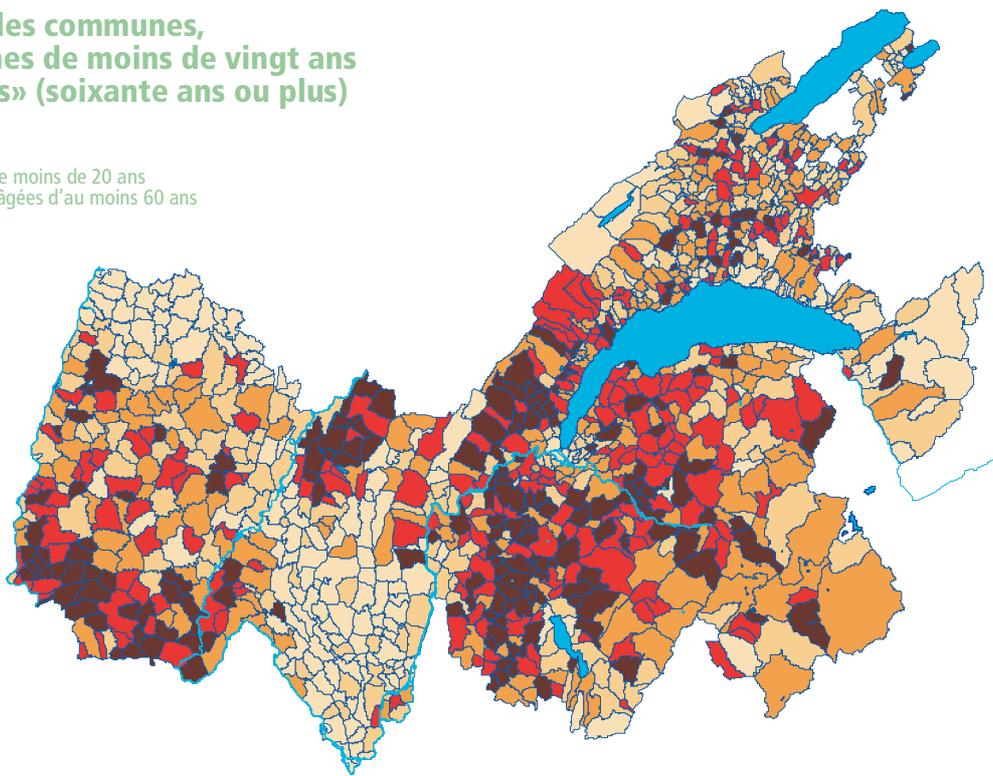
Population résidente au début 1999



Dans 82 % des communes, plus de jeunes de moins de vingt ans que d'«aînés» (soixante ans ou plus)

Nombre de jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées d'au moins 60 ans

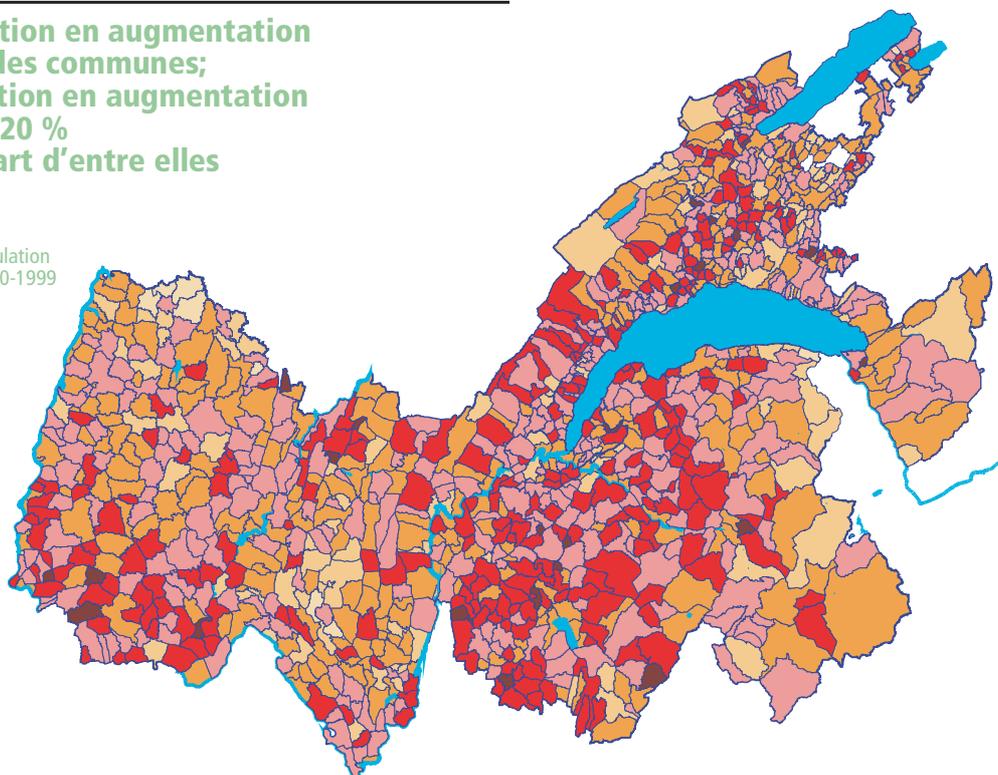
- 200 - 558
- 160 - 200
- 130 - 160
- 100 - 130
- moins de 100



Une population en augmentation dans 90 % des communes; une population en augmentation d'au moins 20 % dans un quart d'entre elles

Evolution de la population résidente en %, 1990-1999

- supérieure à 50
- 20 à 50
- 10 à 20
- 0 à 10
- -10 à 0
- inférieure à -10



Canton de Genève

Au début 1999, la population résidente s'élève à 403 022 personnes. Le canton de Genève représente 6 % de la population suisse et presque un cinquième de l'ensemble des quatre territoires observés ici. Parmi ces derniers, son poids démographique est le plus faible. A fin 2000, la population genevoise atteint 413 585 personnes.

Entre 1990-1999, en moyenne, pas loin de 3 000 personnes de plus par an

Depuis 1990, la population a augmenté de 23 211 personnes soit, en termes relatifs, de 6 %. Cela représente un accroissement annuel moyen de 2 867 personnes ou encore de 6,6 pour mille habitants. Des quatre territoires observés, le canton de Genève est celui où, en un peu moins de dix ans, la population a crû le plus faiblement.

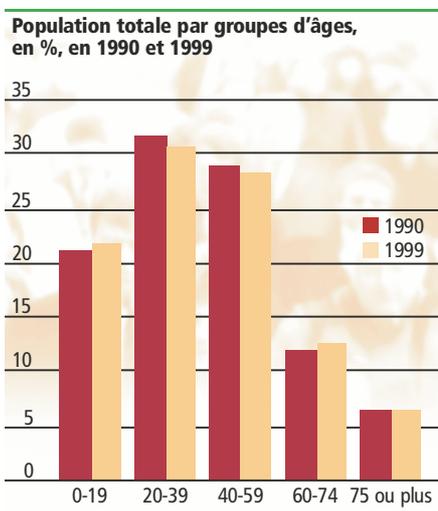
Entre 1990 et 1999, l'accroissement de la population est le résultat, presque à part égale, du solde naturel et du solde migratoire. Depuis le début des années quatre-vingt, le solde naturel augmente, sous l'effet de mouvements migratoires antérieurs et du rajeunissement de la population qu'ils ont entraîné. Simultanément, les apports migratoires, plutôt liés à la situation économique, sont devenus beaucoup plus erratiques avec les années de crise et ce n'est que depuis peu (deux ans) que l'on enregistre à nouveau un fort excédent des arrivées sur les départs.

Bon an, mal an, 40 % de résidents étrangers

Tant dans le mouvement naturel que dans le mouvement migratoire, les étrangers jouent un rôle essentiel. De fin 1989 à fin 1998, le solde migratoire très positif des étrangers (+ 23 162) a largement compensé le solde migratoire négatif des Suisses (-11 142). Pendant la même période, le solde naturel des étrangers dans le canton de Genève représente 94 % du solde naturel du canton.

Début 1999, la part des étrangers résidant dans le canton s'élève à 38 % de la population, contre 36 % au début 1990. La population d'origine suisse a augmenté principalement avec la naturalisation d'étrangers.

Par comparaison, en Suisse, la part de la population étrangère ne s'élève qu'à 19 % au début 1999, et les ressortissants UE y représentent 59 % (67 % à Genève). Les Italiens constituent le plus gros effectif, suivis d'assez loin par les Portugais, les Allemands, les Espagnols et les Français. Globalement, les Ex-Yougoslaves sont les plus nombreux.



Ressortissants de l'UE résidant dans le canton de Genève, selon le type de permis, à fin 2000

	Etablis	Annuels	Fonctionnaires internationaux	Saisonniers	Autres	Total
Ensemble du canton	85 487	12 943	5 465	23	973	104 891
En %	81,5	12,3	5,2	0,0	0,9	100,0

Très globalement, la population genevoise tend à se répartir, selon l'âge, un peu comme dans les autres territoires et, en particulier, comme en Haute-Savoie. Après être resté stable au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt, l'effectif des jeunes de moins de vingt ans s'est accru entre 1989 et 1998, en raison de la reprise de la natalité et de soldes migratoires constamment positifs. Leur part a légèrement crû dans la population totale (22 %). L'effectif des personnes de soixante ans ou plus a aussi augmenté (presque 12 000 personnes); en 1999, elles représentent 19 % de l'ensemble. Mis à part les vingt à vingt-neuf ans, qui diminuent sensiblement, les autres catégories se maintiennent.

Par l'exiguïté de son territoire, le canton de Genève est, selon une expression courante, un canton-ville. Le champ des mouvements de population en est limité d'autant. Toutefois, le canton n'échappe pas à un phénomène d'extension de la zone urbaine : nombre de communes parmi les plus peuplées sont aussi celles où la population croît le moins et, en revanche, beaucoup de petites connaissent des augmentations de population à deux chiffres.

De fin 1989 à fin 1998, un peu plus de 200 000 personnes se sont installées dans le canton de Genève soit, en moyenne annuelle, 22 300. Sur l'ensemble, 82 % ont moins de quarante ans, plus de la moitié (54 %) sont des actifs et 70 % sont des étrangers, dont 30 % ont obtenu un permis annuel. Dans le même temps, un peu plus de 189 000 personnes ont quitté le canton soit, en moyenne annuelle, 21 000. Sur l'ensemble, 73 % ont moins de quarante ans, 60 % sont des actifs et 63 % des étrangers. Ces derniers sont détenteurs de permis annuels, de permis d'établissement ou encore des fonctionnaires internationaux, à raison d'environ un quart pour chaque catégorie.

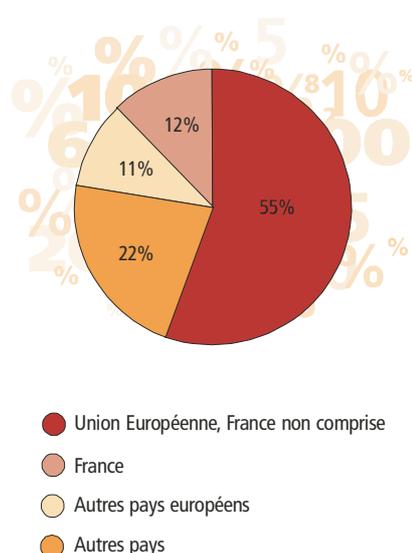
En fin de compte, le jeu des arrivées et des départs aboutit à renforcer la population étrangère et à rajeunir la population totale. Entre fin 1989 et fin 1998, les moins de quarante ans représentent 82 % chez les nouveaux arrivants et 73 % chez ceux qui partent.

Une structure par âge sans grande originalité

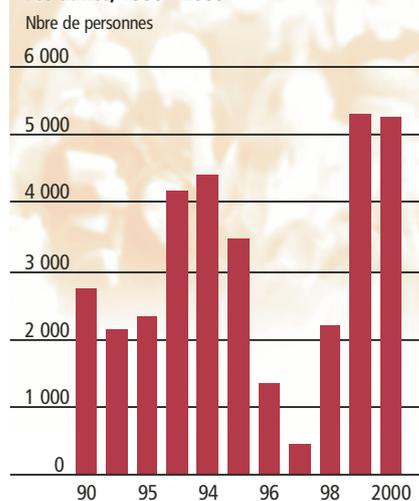
Forte croissance dans les petites communes

Arrivées et départs 1989-1998

Etrangers selon la nationalité, dans le canton de Genève, à fin 2000



Variation annuelle de la population résidente, 1990 - 2000



Ressortissants de l'UE selon la nationalité dans le canton de Genève, à fin 2000

		soit en %
Portugal	28 591	27,3
Italie	23 605	22,5
France	18 888	18,0
Espagne	17 569	16,7
Royaume-Uni	5 539	5,3
Allemagne	4 132	3,9
Belgique	1 765	1,7
Pays-Bas	1 377	1,3
Autriche	836	0,8
Suède	796	0,8
Grèce	608	0,6
Irlande	411	0,4
Danemark	367	0,3
Finlande	315	0,3
Luxembourg	92	0,1
Ensemble	104 891	100,0

Leur part dans la population étrangère 67 % III

Canton de Vaud

Au début 1999, la population résidente s'élève à 607 879 personnes. Le canton de Vaud représente 9 % de la population suisse et 28 % de l'ensemble des quatre territoires considérés, presque comme la Haute-Savoie. A fin 2000, la population vaudoise atteint 615 978 personnes.

**Entre 1990-1999,
en moyenne,
5 000 personnes
de plus par an ...**

Depuis fin 1989, la population a augmenté de 45 191 personnes soit, en termes relatifs, de 8 %. Cela représente un accroissement annuel moyen de 5 021 personnes ou encore de 8,6 pour mille habitants. Parmi les quatre territoires observés et du point de vue de la croissance démographique, le canton de Vaud vient après les deux départements français et avant le canton de Genève.

Entre 1990 et 1999, l'accroissement de la population s'explique plus par le solde migratoire (+ 25 163, soit 2 800 personnes supplémentaires chaque année) que par le solde naturel (+ 20 028 naissances de plus que de décès, soit un excédent de 2 200 personnes chaque année). Proportionnellement à la population, le niveau du solde migratoire vaudois est identique à celui de la population des quatre régions réunies. En revanche, l'accroissement naturel du canton est relativement faible : du côté suisse, le taux de fécondité est inférieur au taux français.

**... dont près de
3 600 étrangers**

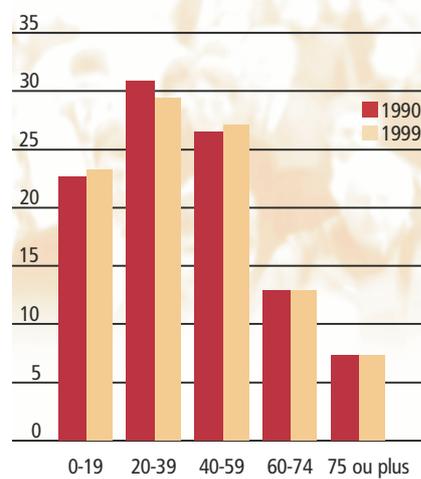
Au cours de la période, l'évolution du solde migratoire a été très contrastée. Après une phase de forte croissance durant la fin des années quatre-vingt, la crise économique a engendré, dès 1992, une diminution des arrivées et une augmentation des départs à tel point que le solde migratoire est même devenu négatif en 1996 et 1997; depuis maintenant trois ans, le canton de Vaud regagne clairement des habitants dans ses échanges migratoires.

Une part importante de la croissance démographique est assurée par la population étrangère : sur les 45 191 résidents de plus dans le canton entre 1990 et 1999, les 70 % s'expliquent par le rôle des étrangers, qui cumulent un solde migratoire régulièrement positif et un accroissement naturel plutôt élevé. Le nombre de résidents d'origine suisse augmente uniquement du fait de l'apport des naturalisations.

Taux d'accroissement annuel moyen de la population résidente dans le canton de Vaud, en %, 1990-1999

	Taux global	Taux dû au solde naturel	Taux dû au solde migratoire
Ensemble du canton	0,86	0,38	0,48
dont district de			
Nyon	2,35	0,98	1,37
Rolle	1,63	0,57	1,06
Aubonne	1,45	0,45	1,00
Morges	1,14	0,66	0,48

Population résidente totale par groupes d'âges en %, en 1990 et 1999



Globalement, la population vaudoise tend à se répartir, selon l'âge, un peu comme dans les autres territoires. Toutefois, plus que Genève, l'effectif des jeunes de moins de vingt ans s'est accru entre fin 1989 et fin 1998 sous l'effet d'une légère augmentation de la fécondité liée à l'accroissement du nombre de femmes nées dans les années soixante. Les personnes âgées de plus de soixante ans ont aussi augmenté (+ 10 500) et, en 1999, représentent 20,3 % de l'ensemble.

On observe une disparité assez importante dans le dynamisme démographique des régions vaudoises. La croissance est particulièrement élevée dans les districts lémaniques à l'ouest de Lausanne et, plus particulièrement, dans le district de Nyon. Ce district, qui voit un nombre élevé d'actifs se déplacer quotidiennement à Genève, compte un taux de croissance de sa population résidente presque trois fois plus élevé que celui du canton de Vaud. Autre singularité de ce district : 91 % des fonctionnaires internationaux du canton de Vaud y résident.

De fin 1989 à fin 1998, près de 220 000 personnes se sont installées dans le canton de Vaud, soit 24 000 en moyenne annuelle. Sur l'ensemble, 85 % ont moins de quarante ans et 66 % sont des étrangers. Compte tenu des départs observés durant la même période, le canton de Vaud a finalement "gagné", par le jeu des migrations, 35 000 personnes de moins de 40 ans et perdu 9 000 de plus de 40 ans.

Actuellement le canton de Vaud compte 161 000 étrangers (soit 26 % de la population), dont 20 000 ressortissants français. Les 70 % des étrangers résidant dans le canton sont originaires d'un pays de l'Union européenne. Parmi les étrangers, 38 000 sont nés en Suisse et seuls 35 000 résident depuis moins de 6 ans en Suisse.

Une structure par âge somme toute classique

Nyon : un district très dynamique et international

Arrivées et départs de population... souvent étrangère

Ressortissants de l'UE résidant dans le canton de Vaud, selon le type de permis, à fin 2000

	Etablis	Annuels	Fonctionnaires internationaux	Saisonniers	Autres	Total
Ensemble du canton	97 943	14 594	2 369	1 348	1 460	117 714
En %	83,3	12,4	2,0	1,1	1,2	100,0

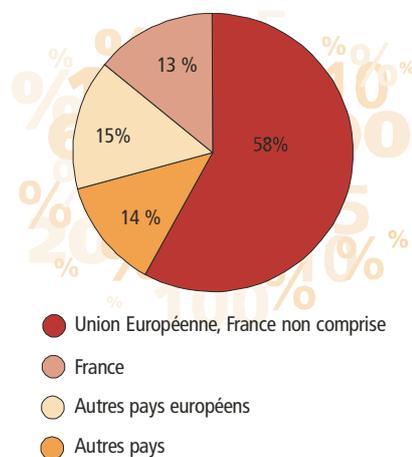
Ressortissants de l'UE résidant dans le canton de Vaud, selon la nationalité, à fin 2000¹

		soit en %
Italie	32 582	28,2
Portugal	30 315	26,3
France	20 643	17,9
Espagne	15 166	13,1
Royaume-Uni	4 647	4,0
Allemagne	4 462	3,9
Belgique	2 566	2,2
Pays-Bas	1 708	1,5
Suède	1 040	0,9
Autriche	671	0,6
Grèce	557	0,5
Danemark	350	0,3
Irlande	283	0,2
Finlande	203	0,2
Luxembourg	152	0,1
Ensemble	115 345	100,0

Leur part dans la population étrangère 69 %

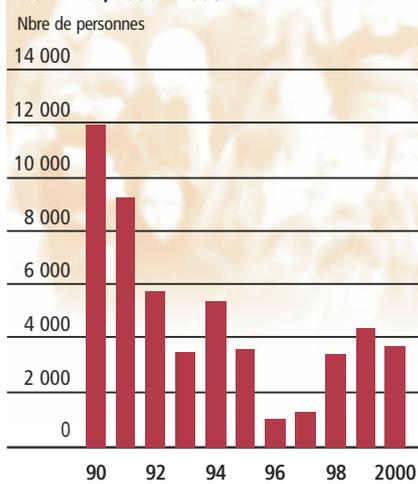
¹Fonctionnaires internationaux exclus

Etrangers selon la nationalité, dans le canton de Vaud à fin 2000¹



¹Fonctionnaires internationaux exclus

Variation annuelle de la population résidente, 1990 - 2000



Questionnement

Accord sur la libre circulation des personnes et mouvements de population

L'accord bilatéral sur la libre circulation des personnes polarise la plupart des préoccupations.

Cette libre circulation des personnes repose sur l'ouverture progressive du marché du travail suisse aux ressortissants communautaires. Et, deux ans après l'entrée en vigueur de l'accord, le marché du travail européen sera accessible sans réserve aux Suisses.

Des changements considérables et multiples vont intervenir peu à peu pour :

- les ressortissants de l'UE (quotas préférentiels pour les permis de séjour de courte ou de longue durée en Suisse, droit au regroupement familial, etc.);
- les travailleurs frontaliers en Suisse (obligation de retour hebdomadaire au domicile et non plus journalier, possibilité de travailler, à terme, au-delà des zones frontalières, etc.);
- les Suisses souhaitant travailler dans les Etats de l'UE, qui bénéficieront des mêmes conditions que les nationaux.

Dans l'UE, l'ouverture des frontières n'a pas provoqué de migration importante de population au cours des années précédentes. Toutefois, le caractère attractif du marché du travail suisse et les nouvelles possibilités offertes aux Suisses sur le marché de travail de l'UE font pressentir des évolutions démographiques nouvelles et une répartition régionale différente de la population, qui pourraient aller dans les sens suivants :

- un mouvement de résidents de Suisse vers la France (des ressortissants de l'UE plus que des Suisses, qui peuvent déjà y habiter officiellement);
- un mouvement de résidents de France vers la Suisse (supposé limité);
- un flux de ressortissants de l'UE vers le marché du travail suisse, donc des résidents supplémentaires dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie;
- dans la limite des permis d'établissement accordés, un accroissement des ressortissants de l'UE résidant dans les cantons de Genève et de Vaud;
- enfin, à moyen et long termes, un mouvement des ressortissants suisses vers différents pays de l'UE.

Légende des signes :

/// aucune donnée ne peut correspondre à la définition

Sources statistiques :

- Suisse : Statistiques cantonales ou fédérales de la population
- France : Recensements de la population

Définitions

Solde naturel :

excédent des naissances sur les décès.

Solde migratoire :

différence entre les arrivées et les départs de résidents (cantons de Vaud et de Genève) ou différence entre la variation de la population et le solde naturel (France).

Arrivées :

nouveaux résidents dans un territoire; sur une longue période, une même personne qui s'installerait dans un territoire, puis dans un autre et, à nouveau, dans le premier, sera enregistrée à deux reprises dans celui-ci.

Arrivants :

résidents qui, à une date de référence dans le passé, habitaient hors du territoire considéré.

Types de permis pour les étrangers résidant en Suisse :

- Etablis : en possession d'un permis d'établissement de durée illimitée ;
- Annuels : leur autorisation de résidence est limitée à un an et peut être prolongée;
- Saisonniers : en possession d'une autorisation de séjour délivrée pour la durée d'une saison et un travail dans une entreprise à caractère saisonnier;
- Fonctionnaires internationaux : en possession, avec leur famille, d'une autorisation délivrée par la Mission permanente de la Suisse auprès des organisations internationales, à Genève, ou par le Département fédéral des affaires étrangères.

Canton et pseudo-canton :

Il n'est pas toujours possible d'obtenir des résultats statistiques pour des cantons comportant des fractions de commune, notamment lorsqu'il s'agit de séries historiques. Dans ce cas, l'INSEE définit des pseudo-cantons, ensemble de communes entières aussi proche que possible des cantons.